TECHNO-PEDA TECHNO-PEDA TECHNO-PEDA

DEFITEC

Introduction

L'objectif principal de la rencontre est de mener et présenter un projet de réalisation collective axé sur les programmes de Sciences et Technologie cycle 3.

Article 1 : conditions de participation et parrainage :

DEFITEC est ouvert aux élèves **des écoles primaires et collèges**. **Le projet présenté doit se rapporter à un objet technique comportant des parties mobiles avec transmission ou transformation de mouvements :** moyen de transport, moyen de levage, pont mobile, robot mobile, etc.

Le challenge est parrainé par le Musée des Arts et Métiers, les associations ASSETEC (ASSociation pour l'Enseignement de la Technologie), Femmes Ingénieurs, UPSTI (Union des Professeurs de Sciences et Techniques Industrielles) et la société A4.

Une participation de **25 euros** par établissement sera demandée pour répondre aux frais d'organisation (réalisation d'un objet technique, lots, coupes, goûters, etc.) du challenge. Les bons de commande administratifs sont acceptés.

Article 2 : conditions du challenge

Les équipes doivent présenter le travail réalisé pendant l'année sous forme d'exposé oral en s'aidant éventuellement de tout ou partie de la maquette réalisée ainsi que d'un support papier ou numérique.

DEFITEC se déroule en 3 temps :

1 : présentation par l'équipe du travail réalisé durant l'année sous forme d'exposé oral devant un jury. La durée de l'exposé ne devra pas dépasser **10 minutes**. Puis, le jury pourra poser quelques questions pour compléter les explications précédentes en s'aidant du document «Liste des questions».

2 : l'ingéniosité des équipes est mise en jeu par la réalisation d'un objet technique.

3 : présentation en amphithéâtre par les équipes sélectionnées le matin. La durée de l'exposé ne devra pas dépasser **10 minutes**.

Lors des présentations orales, les membres des équipes devront veiller à se répartir le temps de parole. Différents supports de présentation réalisés par les élèves pourront être utilisés (transparents, diaporama, dossier ou fiches techniques, etc.) de manière à être vus de tous.

Article 3 : conditions techniques

Pour participer au défi, les participants **ne doivent pas nécessairement disposer d'un objet qui fonctionne. Ils pourront s'appuyer sur une maquette prêtée par une autre équipe**.

L'essentiel est de pouvoir expliquer comment le travail a été réalisé.

Article 4 : constitution du jury

Le jury est constitué de 2 personnes minimum parmi :

- Un membre institutionnel
- Un professeur de technologie ou autre matière,
- Un représentant de l'ASSETEC ou d'une association partenaire (Femmes Ingénieur, UPSTI)
- Un(e) élève de collège.

Article 5 : conditions d'évaluation

Evaluation 1er et 2ème temps : Exposé de 10 min puis réponse aux questions dont deux seront à choisir dans la liste puis organisation de la fabrication collective : Evaluation 1 grille.+ questions.

Le jury complétera cette grille.

Evaluation 3ème temps : 10 min

Evaluation : voir Evaluation 3 grille jury et Evaluation 3 grille élèves

Les élèves évalueront les équipes présentant leur projet ;

Un représentant de chaque établissement fera la synthèse des évaluations de son établissement lors du dépouillement des votes.

Le jury est souverain dans ses décisions.

Article 6 : démarche pédagogique

Il est essentiel que le produit et les supports de présentation soient réalisés **par les élèves.**

Article 7 : nombre d'équipes

En raison du nombre limité de places, les établissements participant à DEFITEC procèderont à une présélection. Il est souhaitable que chaque établissement présente **au maximum 6 équipes**. Les équipes seront constituées impérativement **de 4 à 5 élèves maximum**.

Article 8 : modification du règlement

L'organisation se réserve le droit de modifier le règlement à tout moment en fonction d'impératifs liés au bon déroulement du challenge.

Article 9 : les prix

Les meilleures présentations seront récompensées par l'un des prix suivants :

Prix des orateurs - Prix des pédagogues - Prix des ingénieurs en herbe - Prix de l'esprit d'équipe - Prix des créatifs -

Prix de la compréhension - Prix de la communication - Prix du jury élèves. Tous les participants recevront des lots identiques quelle que soit la distinction obtenue ou pas.

Article 10 : lieu et date de la rencontre

La rencontre se déroulera **le vendredi 01 juin 2018 de 10h00 à 15h00 au collège Anne Frank puis au lycée Martin Luther King 77600 BUSSY SAINT GEORGES.**

Pré inscription obligatoire auprès de Muriel Esch en précisant le nom de l'établissement, le type de maquettes présentées et le nombre d'équipes prévues. Muriel.Esch@ac-creteil.fr
Adresse pour la **participation financière de 25 euros** : ASSETEC, 116 rue Alix, 93600 Aulnay sous Bois.